

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 12 novembre 2024

Le 12 novembre 2024 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de
Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 06 novembre 2024

Membres présents : Cédric Milani , Gilbert Longo, Karine Mollier, Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, Marc Rochet, Maryline Rivollet

Membre absent excusé :

Membre absent non excusé : Léa Mollier

Secrétaire de séance : Mme Mollier Karine

- **Modification ordre du jour** :
*Rajout 4 DM comptable
- **Approbation du CR du dernier Conseil en date du 08 octobre 2024**
- **Décisions prises par le MAIRE**
 - Le maire a validé le congé de Paul RIVOIRE le 4 novembre 2024 et ceux du 25/26 novembre
 - Le maire a signé le devis de l'entreprise D2coup'Bois pour la remise en conformité des « puits de lumière et de la trappe de désenfumage » de la salle des fêtes, de 730€ HT soit 876 € TTC en accord avec les préconisations de DEKRA.
 - Point Pacte Financier et Fiscal de l'intercommunalité.
 - A la suite de la réunion travaux en date du 24/10/2024 les devis ont été signés par Mr maire :
 - *devis de l'entreprise Vagnon plomberie pour un montant 282€ HT soit 338.40€ TTC + 1646€ HT soit 1975.20€ TTC pour les travaux des sanitaires du vestiaire arbitre
 - *devis de 1610€ HT soit 1932 € TTC pour les travaux des portes du vestiaire du foot avec l'entreprise DECOUP'BOIS.
 - *devis de la société ITLEC pour un montant de 1175.40€ HT soit 1410.48€ TTC pour les travaux d'électricité du vestiaire foot.
 - Le retard de paiement des subventions concernant les travaux réalisés à la salle des fêtes et à l'église , a obligé le maire a débloqué les 90 000€ du crédit en attente de la FCTVA, pour permettre la réalisation de l'exercice budgétaire planifié.
 - La commune a changé son contrat souscrit avec l'entreprise Soleus « contrôle des équipements sportifs et récréatifs » initialement prévu pour 1 à 7 équipements à 250€ HT. Le nouveau contrat permettra la vérification jusqu'à 13 équipements pour 310€ HT.
 - Nous avons reçu la dédite de notre locataire de l'appartement de la cure en date du 07/11/2024. Le logement sera libéré en date du 09/12/2024

*** Délibération renouvellement du contrat en CDD employé technique polyvalent**

Mr le Maire informe le conseil du choix de Mr Rivoire Paul de poursuivre sur l'année 2025 son activité professionnelle d'employé technique polyvalent sur la commune en CDD.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de renouveler le contrat en CDD d'employé technique polyvalent dans les mêmes conditions que le précédent contrat, pour une durée d'un an (01/01/2025-31/12/2025)

*** Délibération création d'un poste en CDD d'employé technique**

Mr le Maire explique au conseil la nécessité de recruter une personne pour effectuer les tâches d'entretien des locaux de la salle des fêtes, mairie, commons, agence postale ainsi que les WC publics sous préau.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de créer un poste en CDD d'employé technique pour une durée de 7h/hebdomadaire pour une prise de poste premier trimestre 2025.

*** Délibération prime de fin d'année des agents.**

Mr le Maire propose le même montant que l'année dernière pour les primes de fin d'année des agents.

Prénom-et-Nom	Grade	Durée-hebdomadaire	Montant-des-chèques-cadeaux
CAZALS-Céline	Adjoint-administratif-territorial-2 ^{ème} -classe27h	590€+.colis
RIVOIRE-Paul	Adjoint-technique-territorial	18h	400€+.colis

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la délibération « prime de fin d'année des agents » avec les montants ci-dessus mentionnés à l'unanimité et Autorise Mr le Maire à signer les documents nécessaires à sa mise en place.

*** Délibération lancement appel d'offre pour les projets de création d'une salle des associations, d'un local technique et d'appartements**

Mr le Maire expose aux membres du conseil le projet des travaux de création d'une salle des associations, d'un local technique et d'appartements.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le lancement d'un appel d'offre concernant les projets de travaux cités ci-dessus et comme présentés ce jour.

Autorise Mr le maire a signé tous les documents nécessaires à cette mise en œuvre.

*** Délibération demande de subvention appel d'offre**

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité d'autoriser Mr la maire à faire toutes les démarches et demandes nécessaires à l'obtention de subvention concernant les travaux délibérés ci-dessus.

Autorise Mr le Maire à signer tous les documents en lien avec les-dites demandes de subventions

*** Délibération comptable Décision Modificative N°2**

A la demande du Service de Gestion Comptable et après les explications de Monsieur Le Maire, le conseil **délibère et accepte à l'unanimité** de faire les écritures comptables suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie – Electricité	1 100.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 100.00 €	
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		1 100.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières		1 100.00 €

*** Délibération comptable Décision Modificative N°3**

A la demande du Service de Gestion Comptable et après les explications de Monsieur Le Maire, le conseil **délibère et accepte à l'unanimité** de faire les écritures comptables suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		2 704.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		2 704.00 €
D 2131 : Constructions bâtiments publics	2 704.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 704.00 €	

*** Délibération comptable Décision Modificative N°4**

A la demande du Service de Gestion Comptable et après les explications de Monsieur Le Maire, le conseil **délibère et accepte à l'unanimité** de faire les écritures comptables suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 : Constructions bâtiments publics	1 200.00 €	
D 2184-14 : Programm 14		1 200.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 200.00 €	1 200.00 €

* Délibération comptable Décision Modificative N°5

A la demande du Service de Gestion Comptable et après les explications de Monsieur Le Maire, le conseil **délibère et accepte à l'unanimité** de faire les écritures comptables suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 : Constructions bâtiments publics	3 500.00 €	
D 2184 : Matériel de bureau et mobilier		3 500.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 500.00 €	3 500.00 €

Point inauguration Eglise

Point Vœux du Maire janvier 2025 et carte de vœux.

Les vœux du Maire auront lieu le 04/01/2025 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Albin de Vaulserre.

La carte de vœux a été validée, la distribution aura lieu entre le 15 décembre et le 20 décembre 2024

Point Repas des aînés

Pour rappel le repas aura lieu le dimanche 01 décembre 2024 à la salle des fêtes de la commune, les colis seront distribués le samedi 30 novembre au matin.

Point travaux

- La haie coté route de la cure a été enlevée, des devis de clôture ont été demandés à plusieurs entreprises.
- Les travaux d'installations des cages de foot, de mise en place des accroches vélos vers l'église et la salle des fêtes, l'installation du panneau d'affichage et des panneaux de randonnées PDIPR sont prévus le 27/28 et 30 décembre 2024.
- Le délai d'exécution annoncé concernant les travaux du SIEGA de la station au niveau de l'impasse du plan est respecté .
- Les travaux dans le clocher de l'Eglise sont terminés (escaliers et grillages pigeons)
- Le nettoyage des fossés sur la commune a commencé.

Point commissions.

- Commission SIEGA discussion sur l'augmentation des tarifs et des travaux à réaliser
- Validation application « illiwap » en attente de la date de la mise en service pour notre commune

Questions Diverses.

- Commission bulletin 19/11/2024 à 19h30
- Rendez-vous le 19/11/2024 pour l'aide à la réalisation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)
- Rencontre territoriale des VDD le 14/11/24

Fin de la réunion à 22h35

Prochain conseil municipal le mardi 10 décembre 2024

Secrétaire de Séance
MOLLIER Karine

